

# Activités de l'APC : la scène canadienne

# Conférence de la Région du Canada

La 38<sup>e</sup> Conférence de la Région du Canada s'est déroulée du 7 au 13 août 1999, à Québec. L'hôte de la conférence était Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale du Québec. Y étaient représentés le Sénat et la Chambre des communes du Canada ainsi que les as-



La lieutenante-gouverneure, M<sup>me</sup> Lise Thibault, ouvre la 38<sup>e</sup> Conférence de la Région du Canada

semblées législatives de toutes les provinces et tous les territoires, sauf la Nouvelle-Écosse, où venaient d'avoir lieu des élections provinciales. À ce groupe s'ajoutaient des observateurs spéciaux venant des législatures de Grande-Bretagne et de Malaisie. Étaient également présents le président international de l'APC, Hector McLean, de Trinité-et-Tobago, le secrétaire général de l'APC, Arthur Donahoe, et le représentant de la Région

des Antilles, **Théodore Aranda**, du Belize.

La conférence a été inaugurée par la lieutenante-gouverneure du Québec, M<sup>me</sup> Lise Thibault. Les deux séances de travail de la première journée ont été animées par M. Charbonneau. La première avait pour thème la diplomatie parlementaire et la seconde, la Conférence parlementaire des Amériques et les assemblées législatives du Canada.

La députée fédérale Sarmite Bulte a dirigé les débats lors de la troisième séance, laquelle portait sur le rôle des parlementaires dans la défense des industries canadiennes sur la scène internationale. La quatrième séance, portant sur le Commonwealth et l'Association parlementaire du Commonwealth, a été marquée par la présentation de l'exposé du secrétaire général de l'APC, M. Donahoe. Après cette intervention, Bill Hartley, de la Colombie-Britannique, a attiré l'atten-

tion des délégués sur les violations des droits de la personne en Birmanic, y compris la détention de prisonniers politiques. Il a proposé une résolution semblable à celle qu'il avait présenté à l'Assemblée législative de sa province le 3 mai 1999. Cependant, comme l'APC ne vote pas normalement de résolutions, on s'est entendu pour qu'on demande aux délégués de signer une lettre exposant les enjeux qui serait transmise au ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy.

Linda Sloan, de l'Alberta, a dirigé la cinquième séance, au cours de laquelle on s'est demandé si le gouvernement de type parlementaire avait encore sa place en cette fin de siècle. Peter Kormos, de l'Ontario, a dirigé le débat sur la place des députés ou sénateurs indépendants. David Payne, du Québec, et la sénatrice Céline Hervieux-Payette ont assuré conjointement la direction de la séance sur le financement des partis politiques. En-



Les délégués et les observateurs



Le président de l'APC, Hector McLean, de Trinité-et-Tobago (2<sup>e</sup> à partir de la droite), avec quatre des organisateurs de la conférence régionale (dans l'ordre habituel, Yvan Bordeleau, MAN, le président Jean-Pierre Charbonneau, Rosaire Bertrand, MAN, et David Payne, MAN).

fin, **Sue Barnes** a dirigé la dernière séance, intitulée « La discipline de parti – Un mal nécessaire ».

Les délégués, en plus de participer aux séances de travail, ont eu maintes occasions de goûter la riche tradition d'hospitalité de Québec, notamment lors d'une randonnée en bateau sur le Saint-Laurent, qui les a menés jusque dans Charlevoix après une escale à la Grosse-Île, qui a abrité, de 1832 à 1937, une station de quarantaine pour immigrants, surtout irlandais, et qui est maintenant converti en lieu historique.

## Réunion du conseil régional

Conformément à une pratique établie depuis peu, l'assemblée annuelle de l'organe directeur de la Région du Canada de l'APC a eu lieu la veille de la conférence.

Jean-Paul Charbonneau, président de l'Assemblée nationale du Québec et président de la section québécoise de l'APC, a présidé la réunion. Parmi les autres présidents présents, notons Glen Hagel (Saskatchewan), Louise Dacquay (Manitoba), Bev Harrison (Nouveau-Brunswick), Lloyd Snow (Terre-Neuve), Wilbur MacDonald (Île-du-Prince-Édouard), Sam Gargan (Territoires du Nord-Ouest) et Levi Barnabas (Nunavut). Deux vice-présidents, soit Don Tannas (Alberta) et Bill Hartley (Colombie-Britannique), représentaient chacun leur président. Le député Robert Speller, qui est l'un des représentants de la Région du Canada auprès de l'APC, était également présent. L'Ontario et la Nouvelle-Écosse n'ont pas envoyé de président de séance parce qu'il venait d'y avoir des élections dans ces deux provinces.

Outre qu'il a approuvé le budget et réglé d'autres affaires courantes, le conseil a adopté à l'unanimité une motion à l'appui de la demande du Nunavut, qui veut devenir membre de l'Association parlementaire du Commonwealth. Cette demande doit être soumise à l'approbation de l'ensemble de l'APC à la réunion qui aura lieu à Trinité-et-Tobago.

M. Hagel a parrainé une motion dans laquelle on demandait au gouvernement fédéral de consulter les provinces afin de recueillir le nom des parlementaires, anciens et nouveaux, qui seraient disposés à exercer des fonctions d'observateurs au moment d'élections qui se dérouleront dans des pays du Commonwealth.

M. Charbonneau a mis le conseil au fait de mesures récentes découlant de la Conférence parlementaire des Amé-

riques, qui s'est tenue à Ouébec en 1997. Celle-ci a donné lieu à la création d'un comité directeur et d'un secrétariat permanent ainsi qu'à la tenue de plusieurs conférences de suivi. M. Charbonneau était d'avis que les parlementaires ont un rôle important à jouer dans le développement des relations politiques entre les Amériques. Il a proposé que la Région du Canada de l'APC participe à la prochaine réunion. À la suite d'échanges à ce sujet, on a procédé au vote, et il a été décidé que la Région du Canada n'y participerait pas à titre d'institution, mais que les provinces qui souhaiteraient y participer pourraient le faire.

M. Donahoc a informé le conseil des lieux où se tiendront les cinq prochaines réunions internationales de l'APC et a laissé entendre qu'une offre du Canada d'accueillir la conférence de 2004 serait bien vue. L'idée a été approuvée en principe, et les membres du conseil ont promis d'examiner avec leurs commissions de régie interne les considérations liées au financement et de soumettre l'idée au bureau de l'APC dès sa prochaine réunion. On a également demandé que le bureau étudie la possibilité de subventionner le transport des étudiants que les sections de l'APC pourraient vouloir envoyer au parlement étudiant spécial du millénaire, qui doit se réunir l'an prochain à Édimbourg.

Enfin, le conseil a confirmé la tenue des conférences et colloques régionaux suivants :

# Conférences

- 2000 Île-du-Prince-Édouard (15-21 juillet)
- 2001 Alberta
- 2002 Nouveau-Brunswick
- 2003 Colombie-Britannique

### **Colloques**

- 1999 Terre-Neuve (21-24 octobre)
- 2000 Nouvelle-Écosse
- 2001 Saskatchewan

2002 Territoires du Nord-Ouest

### Nouveaux présidents au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse

Le 6 juillet 1999, les députés de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick ont élu **Beverley** (**Bev**) **Harrison** pour présider les travaux de la 54<sup>e</sup> législature.

Il est né à Saint John, au Nouveau-Brunswick, le 10 mai 1942. Après avoir fréquenté les écoles locales de Saint John, il a obtenu un baccalauréat ès arts et un baccalauréat en éducation de l'Université du Nouveau-Brunswick. Il détient un certificat d'aptitude à la direction des écoles. Après une longue carrière dans l'enseignement, passée surtout dans la région de Saint John, il a pris sa retraite à titre de directeur de la Saint John High School en 1997.

Élu pour la première fois à l'Assemblée législative comme député progressiste-conservateur de Saint-Jean-Fundy en 1978, réélu en 1982, le président Harrison a été réélu le 7 juin 1999 pour représenter, cette fois, la circonscription de Hampton-Belleisle.



Le président Bev Harrison

De 1978 à 1987, il a été membre des comités permanents suivants : Comité de l'agriculture, Comité des ressources naturelles et des pêches, Comité des affaires des anciens combattants, Comité des municipalités et des corporations, Comité de l'expansion économique, Comité des comptes publics, Comité des prévisions budgétaires, Comité des privilèges, Comité de la procédure, Comité du Règlement de la Chambre, Comité d'administration de l'Assemblée législative et Comité de développement social. Il a été membre des comités spéciaux suivants : Comité de la réforme constitutionnelle, Comité des affaires des Maritimes et de l'avenir du Canada, Comité des pêches et Comité de la politique sur l'utilisation du sol et de l'eau. Il a été président du caucus du gouvernement de 1980 à 1985.

Le président Harrison a été président du conseil scolaire du district 6, vice-président du conseil scolaire du district 19 et président de nombreux comités dans le domaine de l'éducation. Il a servi dans le corps de réserve de l'ARC. Lorsqu'il était commandant de l'escadron local des cadets de l'air, il a organisé le premier programme de prix du duc d'Édimbourg pour les cadets du Canada et a lancé le premier programme d'entraînement des cadets du Canada à l'intention des filles. Il a reçu la Décoration des Forces canadiennes en 1976 et la Médaille canadienne commémorative du règne de la reine en 1977.

Le 20 août 1999, **Murray Scott** a été élu par ses pairs au poste de président de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse.

Né à Springhill, en Nouvelle-Écosse, où il a également grandi, M. Scott a été policier pendant 19 ans au sein des forces municipales de Moncton et de Springhill. Pendant les années qu'il a passées au Nouveau-Brunswick, il a poursuivi des études à l'Université de Moncton. Sa contribution exceptionnelle à titre



Le président Murray Scott

de policier lui a valu, entre autres distinctions, la décoration pour bravoure du gouverneur général. M. Scott a également été chef scout, secrétairetrésorier de l'Église baptiste unie de Springhill, président de l'association de hockey mineur de Springhill, viceprésident de l'association de basketball de Springhill, maître de la loge maçonnique, membre de la Commission industrielle de Springhill, coordonnateur de l'association locale d'Échec au crime, membre du comité consultatif des citoyens d'une institution de Springhill et président du syndicat local 203 de l'association des policiers de la Nouvelle-Écosse.

Le 24 mars 1998, M. Scott a été élu pour représenter Cumberland South à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, mettant ainsi fin à un règne libéral de 24 ans dans cette circonscription. Il a été nommé porteparole du Parti progresssiste-conservateur pour la justice, les droits de la personne et le Secrétariat des personnes âgées. Pendant la dernière législature, il a également servi au sein des comités permanents sur les modifications législatives, les services communautaires et les affaires des anciens combattants. Réélu en juillet 1999, il remplace Ronald Russell au poste de président de l'Assemblée.